

Le français suit

CARL Response to Release of Tri-Agency Open Access Policy on Publications (2026)

The Canadian Association of Research Libraries welcomes the [release of the Tri-Agency Open Access Policy on Publications \(2026\)](#). The Policy affirms Canada's commitment to an open, equitable research ecosystem by ensuring publicly-funded research is freely available immediately upon publication, bringing Canada in line with a growing number of research funders worldwide.

Library infrastructure and expertise is central to the stewardship of research knowledge in Canada. By stipulating that peer-reviewed research articles be deposited in a Canadian institutional repository or made available through a trusted Canadian platform at the time of publication, the Tri-Agencies acknowledge research libraries as indelible partners in the research ecosystem.

CARL's commitment to open access is longstanding. As part of the public consultation, CARL submitted [comments on the draft Tri-Agency Open Access Policy on Publications](#), and through other channels has provided extensive feedback to the Tri-Agencies to highlight the important role that research libraries play in supporting open access and the objectives of the Policy. Internally, as part of its [Advancing Open Science: CARL Pillars for Action and Engagement \(2026 – 2027\)](#), CARL committed to convening a national steering committee and a working group to oversee library efforts to facilitate researcher adoption of the Policy. In CARL's 2026 [Pre-Budget submission to the Department of Finance](#), CARL recommended an investment of \$7M over three years through the Tri-Agencies and the Research Support Fund (RSF) to enable Canadian research libraries to build the repository infrastructure and researcher support services required for successful implementation of the Policy. CARL will continue to advocate for national long-term funding to sustain the Canadian infrastructure and capacity required to meet the Policy goals.

Over the coming months and years, CARL looks forward to supporting both the Tri-Agencies and the Canadian research community as the Policy comes into effect, through robust infrastructure and services and coordinated institutional support for elements like the Policy's institutional strategy requirement – contributing to a stronger open science ecosystem for Canada.

Réponse de l'ABRC à la publication de la politique des trois organismes sur le libre accès aux publications (2026)

L'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC) accueille favorablement la [publication de la Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications \(2026\)](#). Cette politique réaffirme l'engagement du Canada à l'égard d'un écosystème de la recherche ouvert et équitable en veillant à ce que les résultats de la recherche financée par des fonds publics soient accessibles gratuitement dès leur publication, ce qui permet au Canada de s'inscrire dans un mouvement auquel adhère un nombre croissant d'organismes de financement de la recherche partout dans le monde.

Les infrastructures et l'expertise des bibliothèques jouent un rôle central dans la gestion et la préservation des connaissances issues de la recherche au Canada. En exigeant que les articles de recherche évalués par les pairs soient déposés dans un dépôt institutionnel canadien ou rendus accessibles au moyen d'une plateforme canadienne de confiance au moment de leur publication, les trois organismes reconnaissent les bibliothèques de recherche comme des partenaires indispensables de l'écosystème de la recherche.

L'engagement de l'ABRC envers le libre accès est de longue date. Dans le cadre de la consultation publique, l'ABRC a soumis des [commentaires sur l'ébauche de la Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications](#), et, par l'intermédiaire d'autres canaux, a transmis aux trois organismes de nombreux commentaires visant à souligner le rôle important que jouent les bibliothèques de recherche pour soutenir le libre accès et les objectifs de la politique. À l'interne, dans le cadre de son document [Faire progresser la science ouverte : piliers d'action et d'engagement de l'ABRC \(2026-2027\)](#), l'ABRC s'est engagée à mettre sur pied un comité directeur national et un groupe de travail chargés de superviser les efforts des bibliothèques visant à faciliter l'adoption de la politique par les personnes qui font de la recherche. Dans son [mémoire prébudgétaire de 2026 présenté au ministère des Finances](#) (en anglais seulement), l'ABRC a recommandé un investissement de 7 millions de dollars sur trois ans, par l'intermédiaire des trois organismes et du Fonds de soutien à la recherche (FSR), afin de permettre aux bibliothèques de recherche canadiennes de développer les infrastructures de dépôt

et les services de soutien aux personnes qui font de la recherche nécessaires à la mise en œuvre réussie de la politique. L'ABRC continuera de demander un financement national à long terme afin de maintenir l'infrastructure et la capacité canadiennes nécessaires à l'atteinte des objectifs de la politique.

Au cours des prochains mois et des prochaines années, l'ABRC se réjouit à l'idée de soutenir les trois organismes et la communauté de la recherche au Canada au fur et à mesure de la mise en œuvre de la politique, notamment par l'entremise d'infrastructures et de services solides et d'un soutien institutionnel coordonné pour des éléments comme l'exigence relative à la stratégie institutionnelle prévue par la politique. Ce travail contribuera à renforcer l'écosystème de la science ouverte au Canada.